



# HONORAIRES

## Transactions

- ❖ Jusqu'à 100 000 € 6 % TTC du prix net vendeur + 4 000 € TTC
- ❖ De 100 001 € à 250 000 € 3 % TTC du prix net vendeur + 7 000 € TTC
- ❖ De 250 001 € à 450 000 € 4 % TTC du prix net vendeur + 6 000 € TTC
- ❖ A partir de 450 001 € 5 % TTC du prix net vendeur + 2 000 € TTC

## Locations



### Honoraires pour biens à usage d'habitation

- ❖ **Entremise et de négociation** (*Offerts en cas de mise en place d'une gestion locative*) :  
150 € TTC charge bailleur
- ❖ **Visite, de constitution du dossier et de rédaction du bail** : - Par m<sup>2</sup> de surface habitable
  - Zone A « tendue » (dont Champigny s/ Marne) :  
10 € TTC charge bailleur  
10 € TTC charge locataire
  - Zone A bis « très tendue » :  
12 € TTC charge bailleur  
12 € TTC charge locataire
  - Autres zones :  
8 € TTC charge bailleur  
8 € TTC charge locataire
- ❖ **Etablissement de l'état des lieux d'entrée** - Par m<sup>2</sup> de surface habitable  
3 € TTC charge bailleur  
3 € TTC charge locataire



### Honoraires pour tout autre usage

- ❖ **Honoraires de visite et de constitution du dossier** :  
12% TTC du loyer annuel hors charges
- ❖ **Honoraires de rédaction du bail** :
  - Bail commercial ou professionnel 900 € TTC
  - Autre bail 290 € TTC